

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Katia Leonelli, Alessandra Oriolo, Pierre Eckert, Marjorie de Chastonay, Yves de Matteis, Esther Schaufelberger, Dilara Bayrak, David Martin, Didier Bonny, Adrienne Sordet, Ruth Bänziger, Boris Calame*

*Date de dépôt : 8 février 2021*

## **Proposition de motion pour une réouverture cohérente des lieux culturels**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- l'ordonnance fédérale sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière et, notamment, l'article 5d « Dispositions particulières pour les installations et les établissements des domaines de la culture, du divertissement, des loisirs et du sport » ;
- les restrictions majeures dont sont victimes les acteur.rice.x.s culturel.le.x.s qui ont été les premier.ère.x.s et les plus durablement touché.e.x.s par les restrictions sanitaires actuellement en vigueur ;
- la difficulté, pour certains secteurs culturels, à trouver des alternatives pour continuer à fonctionner en temps de pandémie ;
- la nécessité pour les autorités de prendre en compte les secteurs culturels dans toute leur diversité ;
- la lente dégradation du lien social, renforcée par l'absence complète d'offres de loisirs et culturelles ;
- l'incompréhension des acteur.rice.x.s culturel.le.x.s face à des mesures encore plus restrictives par rapport aux autres secteurs jugés « non essentiels » ;
- la perte de sens, pour un grand nombre d'acteur.rice.x.s culturel.le.x.s, face à l'absence de perspective et l'impression qu'ils seront les dernier.ère.s concerné.e.s par un possible assouplissement des restrictions sanitaires ;

- la nécessité pour les secteurs culturels de se sentir concernés par un éventuel prochain assouplissement des restrictions sanitaires,

invite le Conseil d'Etat

- à obtenir des autorités fédérales la réouverture immédiate des musées, des centres d'art, des espaces d'art indépendants, des librairies et des disquaires et la reconnaissance de leur caractère essentiel ;
- à obtenir des autorités fédérales l'autorisation d'ouvrir les institutions culturelles telles que les théâtres et les cinémas en même temps que les magasins non essentiels sont autorisés à ouvrir ;
- à engager au plus vite et sur le long terme un dialogue avec les acteurs de tous les milieux culturels genevois afin que les personnes concernées soient consultées et puissent partager leur expérience de terrain pour une réouverture prochaine ;
- à simplifier et accélérer les démarches administratives nécessaires pour l'obtention des indemnités financières ;
- à désigner une personne qui puisse répondre de manière conjointe aux questions liées à l'aide COVID-Culture à la fois au niveau des communes et au niveau du canton.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La culture revêt un caractère essentiel pour nos collectivités. Elle a un impact positif considérable sur l'économie, le lien social et la santé mentale des individus. La culture seule est capable de nous offrir des visions à la fois critiques et spéculatives sur notre monde d'hier, d'aujourd'hui et de demain. La crise que nous traversons depuis bientôt une année a eu de sérieuses conséquences pour le milieu culturel et ses acteur.ice.x.s.

Un grand nombre d'acteur.ice.x.s culturel.le.x.s vivant déjà habituellement une situation économique difficile, ont dû faire face durant cette crise à une précarité sans précédent. On constate que les tentatives d'adaptations numériques d'expériences culturelles se sont malheureusement avérées peu concluantes. La nécessité pour les acteur.ice.x.s de retrouver un public et pour le public de se retrouver et de retrouver du contenu culturel est de plus en plus pressante.

La motion 2726 récemment votée par le Grand Conseil n'est en rien un message d'espoir pour les acteur.ice.x.s culturel.le.x.s puisqu'elle annonce des mesures encore plus restrictives par rapport aux autres secteurs jugés « non essentiels » et qu'elle favorise les grosses structures. Les lieux culturels doivent bénéficier d'un traitement cohérent par rapport aux autres secteurs économiques dits non essentiels. Les protocoles de protection mis en place jusqu'ici se sont avérés suffisants.

Il est nécessaire d'offrir une vision à moyen terme aux acteur.ice.x.s culturel.le.x.s. Selon nous, un certain nombre de dispositions peuvent être prises sans danger sanitaire. Tout d'abord, nous proposons d'engager le dialogue avec les autorités fédérales pour permettre aux lieux culturels tels que les théâtres et les cinémas d'ouvrir systématiquement en même temps que les autres secteurs non essentiels. Certains secteurs culturels tels que les musées, les centres d'art et les espaces d'art indépendants, les librairies et les disquaires pourraient selon nous ouvrir immédiatement moyennant un dispositif sanitaire limitant le nombre de visites en fonction de la surface disponible.

En parallèle, il est nécessaire d'engager une vraie consultation des milieux culturels au sens large. Nous avons pris connaissance du groupe de travail « Objectif mars » mis sur pied par le conseiller d'Etat chargé de la culture et du sport. Nous saluons ce projet mais souhaiterions que le

processus de consultation et concertation soit plus large, plus démocratique. Il est absolument primordial qu'un groupe de ce type puisse représenter la scène culturelle locale dans toute sa diversité. Ce groupe peut être consulté et partager son expérience de terrain quant aux prochaines dispositions sanitaires en vigueur dans les milieux culturels, dans une optique de réouverture.

Enfin, après plusieurs mois de dispositif « aide COVID » pour la culture, il semblerait qu'une simplification et une accélération des démarches administratives soient nécessaires. Obtenir une indemnité financière peut devenir un véritable casse-tête. Au vu de la situation de crise, il est tout simplement inacceptable que des démarches administratives compliquées et des délais prolongés s'ajoutent aux difficultés que les acteur.ice.x.s rencontrent actuellement.

Pour finir, une meilleure concertation communes-canton s'impose. Entre évolution rapide de la situation et changements parfois radicaux de dispositifs sanitaires, les acteur.ice.x.s culturel.le.x.s ont besoin de pouvoir trouver facilement des réponses à leurs multiples questions pratiques. Nous proposons de répondre à ce besoin criant en désignant une personne qui puisse faire le lien de manière transversale entre communes – en particulier la Ville de Genève – et canton pour gérer au mieux cette situation de crise.